

# APPEL À PROJETS

ANNÉE 2018 - 2019



## PRÉSENTATION

À partir de 2018, l'Université Grenoble Alpes bénéficie d'un Fonds exceptionnel grâce au don privé de la famille de Vittorio Luzzati.

Les projets soutenus par ce Fonds :

- favoriseront l'intérêt et la curiosité des élèves pour les sciences,
- développeront leur esprit critique et leur indépendance de jugement par la démarche scientifique,
- contribueront à faire d'eux des citoyens éclairés en capacité de s'interroger sur les grandes questions de société en lien avec la recherche scientifique.

Le Fonds a également pour objectif de :

- mieux faire connaître les métiers de la recherche,
- donner aux jeunes le goût des sciences, de toutes les sciences (sciences de la terre, de l'univers, de la matière, sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, etc.),
- construire l'image d'une université attractive, ancrée dans la société et accessible.

## À QUI S'ADRESSE CET APPEL ?



AUX ENSEIGNANT.E.S DES COLLÈGES ET LYCÉES DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE, QUI SOUHAITERAIENT DÉVELOPPER DES PROJETS DE CULTURE SCIENTIFIQUE EN LIEN AVEC L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES.

DATE LIMITE DE DÉPÔT :  
12 MAI 2018



L'APPEL EST OUVERT À TOUTES LES THÉMATIQUES SCIENTIFIQUES.

## VITTORIO LUZZATI

Vittorio Luzzati est né à Gênes en 1923. Il entre au CNRS en 1947, après une formation d'ingénieur en Argentine où sa famille s'est réfugiée, fuyant le fascisme.

Tout au long d'une vie dédiée à la recherche, il acquiert une renommée internationale par ses contributions fondamentales à l'éclosion de la génétique moléculaire et de la biologie structurale.

En 2013, il quitte Paris pour rejoindre Grenoble où il poursuit ses activités scientifiques au sein du site international de recherche autour du Synchrotron. Il est décédé en 2016.

# APPEL À PROJETS

ANNÉE 2018 - 2019



## CRITÈRES DE SÉLECTION

L'établissement scolaire (collège ou lycée) doit être situé dans l'Académie de Grenoble et le projet doit obligatoirement répondre aux critères suivants :

✓ être mis en œuvre entre septembre 2018 et juin 2019.

✓ s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques scientifiques.

✓ reposer sur un lien entre un scientifique issu d'un laboratoire de l'Université et une classe.

✓ mettre en œuvre une pédagogie de projet.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

✓ mettre en valeur la démarche expérimentale et l'esprit critique

✓ être co-construit avec les élèves, permettre de recueillir et de mettre en valeur leur parole et leur créativité.

✓ être porté par un établissement éloigné de l'université.

✓ inclure un partenariat avec un acteur culturel (Centre de culture scientifique et technique, Museum, Bibliothèque, Musée, MJC, association etc.).

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

Les projets seront examinés et sélectionnés par le comité de pilotage du Fonds Vittorio Luzzati selon le calendrier suivant :

DIFFUSION DE L'APPEL À PROJET : **29 MARS 2018**

DATE LIMITE DE DÉPÔT : **12 MAI 2018**

EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES PROJETS ET ÉVALUATION PRÉALABLE DES PROJETS :

**DU 14 MAI AU 20 MAI 2018**

COMMISSION D'EXAMEN POUR LA SÉLECTION DES PROJETS ET VALIDATION PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE : **FIN MAI 2018**

COMMUNICATION DES DÉCISIONS AUX PORTEURS DE PROJETS : **DÉBUT JUIN 2018**

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS LABELLISÉS : **SEPTEMBRE 2018 - JUIN 2019**

ÉVÈNEMENT VALORISANT LES PROJETS LABELLISÉS : **JUIN 2019**

# APPEL À PROJETS

ANNÉE 2018 - 2019

## ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS LAURÉATS

### Soutien financier

La gestion de la somme allouée peut être assurée par l'établissement scolaire ou par l'université. Dans le cas d'une gestion financière par l'établissement, un justificatif simplifié sera demandé.

Les dépenses éligibles sont :

- achats de petits matériels et fournitures utilisés pour les projets de classe et pour les réalisations des élèves (fournitures pédagogiques, petit matériel de laboratoire...);
- opérations de communication et de valorisation des actions;
- transports scolaires (location de bus, ...) ou des scientifiques et des enseignants (frais de missions, ...);
- prestations d'animation scientifique (par des acteurs de la culture scientifique).

## ACCÈS À DES RESSOURCES SCIENTIFIQUES ET PÉDAGOGIQUES

L'université pourra accompagner les porteurs de projets et fournir des ressources notamment par le biais de :

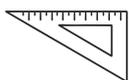
- la recherche d'intervenants (scientifiques universitaires, acteurs de la culture scientifique),
- l'organisation de visites de laboratoires,
- la mise en place d'animations scientifiques : animation de la Boîte à métiers (un jeu de rôle pour découvrir les métiers de la recherche), atelier Bande dessinée à la Bibliothèque universitaire des sciences...

### Exemples de ressources



#### CERVEAU

- Rencontres avec des scientifiques au format speed dating.
- Construction d'un « chapeau-cerveau » pour découvrir les différentes zones du cerveau et leurs fonctions.



#### MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

- Animations pédagogiques et ludiques avec des jeux mathématiques.
- Exposition sur l'histoire et l'évolution de l'informatique (Au doigt et à l'œil, association ACONIT).



#### BOTANIQUE

- Découverte des plantes médicinales au Jardin botanique Dominique Villars.
- Discussion autour de la pollinisation grâce aux ruches et à l'hôtel à insecte installés dans Le Jardin Dominique Villars.
- Ateliers d'expérimentation autour de la thématique de la forêt et de la dendrochronologie.



#### SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

- Espace muséographique de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG).
- Animations scientifiques lors des Tribulations Savantes, un événement animé par les doctorants de l'OSUG.
- Planeterrella, un simulateur d'aurores boréales.

# APPEL À PROJETS

ANNÉE 2018 - 2019



## DOSSIER À COMPLÉTER

---



Le dossier constitutif du projet comporte :

- le formulaire de dépôt de projet à compléter et signer par le porteur de projet et à faire signer par le chef d'établissement

- le tableau de budget prévisionnel

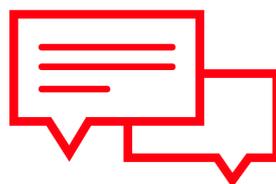
L'ensemble est à renommer :

- numéro de département - nom du projet - nom de l'établissement

- à adresser par mail (format pdf et word) à la Direction de la culture et de la culture scientifique de l'UGA : [action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr) au plus tard le 12 mai 2018 (accusé de réception faisant foi)

## ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

---



### Communication

Les porteurs de projet s'engagent à transmettre à la Direction de la culture et de la culture scientifique de l'Université Grenoble Alpes des photos, témoignages et résumés des actions menées.

Dans le cas où l'établissement scolaire valorise lui-même les actions du projet, l'insertion du logo (en haut de cette page) ainsi que la mention écrite ou orale « avec le soutien du Fonds Vittorio Luzzati de la Fondation UGA » seront obligatoires.

La valorisation doit viser à informer des actions menées grâce au soutien du Fond Vittorio Luzzati, et toucher différents publics (familles, population voisines des établissements scolaires, médias, institutions...).